

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ONEE ACHEVE LA CONSTRUCTION DU PARC EOLIEN DE MIDELE 210 MW

M. Abderrahim EL HAFIDI, Directeur Général de l'ONEE, a effectué le mercredi 6 janvier 2021, en présence de Monsieur le Gouverneur de Midelt et l'équipe projet ONEE, une visite au site du parc éolien de Midelt pour s'enquérir de l'état global des travaux d'achèvement des essais des mises en service commerciales de ce grand projet.

M. El Hafidi a pu constater, de visu, que grâce aux efforts de toutes les parties prenantes du projet, les travaux de construction de ce parc éolien ont pu être achevés et la cadence d'assemblage des éoliennes et leur mises en service a pu être maintenue en dépit du contexte sanitaire marqué par la pandémie Covid 19.

Le site du Parc Eolien de Midelt est situé à environ 8 km à vol d'oiseau, au Nord-Est de la ville de Midelt sur une superficie d'environ 2300 hectares. Ce grand Projet, qui fait partie du programme d'équipement de l'ONEE en moyens de production électrique, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision Royale pour garantir la sécurisation d'approvisionnement énergétique de notre pays, notamment celle à base d'énergie renouvelable.

Le Parc Eolien de Midelt -210 MW- fait partie du Programme Eolien Intégré 850 MW qui est composé de plusieurs parcs éoliens situés entre les régions sud et nord du Royaume disposant d'un potentiel éolien important : Boujdour (300 MW), Tiskrad (Tarfaya - 100 MW), Midelt (210 MW) et Jbel Lahdid (Essaouira -270 MW).

A signaler que les parcs éoliens du Programme sont développés dans le cadre de la production privée d'électricité (IPP) et du partenariat public-privé (PPP).

Il est à rappeler que le Programme Eolien Intégré 850 MW, bénéficie d'un financement concessionnel global de 455 millions d'Euros et 31 millions de dollars.

Le Parc Eolien de Midelt, dont le coût global est d'environ 2,5 milliards de dirhams, a nécessité une durée de travaux de 24 mois.

En 2020, les différentes activités de construction de ce parc se sont poursuivies notamment pour les raccordements internes, le transport, l'assemblage et les montages des éoliennes, les essais de mise en service et de réception des ouvrages et ce, afin de garantir l'achèvement des mises en exploitation commerciales de l'ensemble des éoliennes et du parc éolien dans sa globalité avant fin 2020.